

PRINCIPALES LIMITES D'USAGE DE CERTAINS EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES D'ASSISTANCE A LA CONDUITE
(source : notices constructeurs)

EQUIPEMENT	CONDUITE	MAINTENANCE
Allumage automatique des feux	- Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de luminosité peut détecter une lumière suffisante et ne pas activer l'allumage automatique	- ne pas occulter ou endommager les capteurs situés derrière le rétroviseur intérieur.
témoinde pression des pneus	<ul style="list-style-type: none"> - le système de détection peut-être momentanément perturbé par des émissions radioélectriques de fréquence voisine. - les capteurs ne peuvent prévenir d'avaries soudaines - les capteurs ne peuvent détecter une perte de pression naturelle, se produisant uniformément sur les quatre pneus. - il peut se produire un retard à la détection ou un non-fonctionnement du système en cas de : parcours sur neige, conduite sportive avec dérapages et patinages, utilisation de chaînes à neige ou roulage avec une roue de secours compacte. - la roue de secours ne comporte pas de capteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - le système doit être initialisé lorsque les pneus sont uniformément gonflés aux valeurs demandées par le constructeur. - Le changement de roue doit être effectué dans le réseau du constructeur. Une roue non détectée oblige à la réinitialisation du système. - les pneus neige ne sont pas détectés.
Frein de parking automatique	<ul style="list-style-type: none"> - si la clé de contact est retirée immédiatement, le système ne s'active pas. Il faut attendre au moins une seconde après l'arrêt pour retirer la clé. - si après l'arrêt, la clé de contact est laissée plus de 10 mn sur le véhicule, le système ne s'active pas. - si l'arrêt se produit sur un calage, le frein de se serre pas. Il faut remettre le contact et arrêter normalement le véhicule. - en cas de démarrage en descente, si il n'y a pas d'action sur l'accélérateur et l'embrayage, le frein ne se débloque pas, il faut revenir en utilisation manuelle. 	
aide au stationnement	<ul style="list-style-type: none"> - en cas de traction de remorque ou de montage d'un porte-vélo, le système est neutralisé. L'automobiliste en est averti lors de la première mise du contact mais plus ultérieurement. - les capteurs ne détectent pas les obstacles en mouvement de petite taille (animaux, enfants). - les capteurs à ultrasons ne repèrent pas les objets longs et effilés. - les capteurs ne se déclenchent pas lorsqu'ils sortent de la plage de mesure des capteurs ou dans certains angles morts. - le système ne fonctionne pas si le stationnement est effectué en marche avant (sauf si le véhicule est équipé d'un commutateur AR/AV) et à une vitesse de plus de 10 km/h. - une fois activé, le système peut avoir un temps de latence avant de se mettre en action. - l'intensité sonore n'est pas modulable. Des bruits extérieurs et intérieurs au véhicule peuvent couvrir le signal. - le système de détection peut-être momentanément perturbé par des émissions radioélectriques de fréquence voisine. 	<ul style="list-style-type: none"> - garder les capteurs exempts de givre, de salissures, de rayures. - les capteurs ne doivent pas être nettoyés avec des nettoyeurs haute pression à moins de 10 à 20 cm de distance. - il ne faut pas laisser un crochet d'attelage sur un véhicule qui n'en tracte pas lorsqu'il est équipé de ce système.

PRINCIPALES LIMITES D'USAGE DE CERTAINS EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES D'ASSISTANCE A LA CONDUITE
(source : notices constructeurs)

EQUIPEMENT	CONDUITE	MAINTENANCE
Système antiblocage des roues (ABS)	<ul style="list-style-type: none"> - la régulation se manifeste par des pulsations de la pédale de frein accompagnée de bruits. - les roues et jantes doivent être conformes aux données constructeur. 	
Contrôle électronique de la stabilité (ESP)	<ul style="list-style-type: none"> - le système ne peut dépasser les limites de la physique, en particulier si la vitesse du véhicule est inadaptée à l'état de la route ou aux conditions atmosphériques. - l'ESP doit être déconnecté en cas de conduite avec des pneus neige, sur sol mou, sur neige profonde ou en cas d'enlèvement du véhicule. Il se déconnecte automatiquement sur certains véhicules. 	
système antipatinage	<ul style="list-style-type: none"> - les quatre roues doivent être équipées des mêmes pneus 	
Limiteur de vitesse	<ul style="list-style-type: none"> - en cas de forte descente, le limiteur ne peut empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée. Il convient de le réactiver s'il s'est déconnecté. - il peut exister un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord. 	<ul style="list-style-type: none"> - la présence de surtapis dans le véhicule risque d'empêcher le franchissement de la zone d'effort qui permet de désactiver le système.
régulateur de vitesse	<ul style="list-style-type: none"> - sur route glissante (verglas, gravillons, pluie) ou sinueuse risque de conflit entre la programmation du régulateur et le comportement du véhicule (vitesse indépendante de toute action sur les pédales par aquaplaning ou dérapage) - risque d'emballement du moteur si il y a passage au point mort sans conserver le pied sur la pédale d'embrayage pendant que le régulateur est actif. - après un freinage en deçà du point de désactivation, le véhicule se remet automatiquement à la vitesse programmée et peut surprendre l'automobiliste. - en cas de désactivation temporaire du régulateur par freinage, la vitesse mémorisée reste en mémoire lors de la réactivation du système. - en cas de forte descente, le limiteur ne peut empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée. Il convient de le réactiver s'il s'est déconnecté. - en cas de forte montée, le véhicule reste à la vitesse maximale programmée et peut se rapprocher dangereusement d'un véhicule qui le précède et qui lui ralentit sous l'effet de son propre poids. - il peut exister un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord. 	<ul style="list-style-type: none"> - la présence de surtapis dans le véhicule risque d'empêcher le franchissement de la zone d'effort qui permet de désactiver le système.C7